

ANNUELLES ✓ OBLIGATOIRES ✓ NÉGOCIATIONS X

Notre DRH nous a donné jusqu'à ce vendredi pour signer ou non les NAO 2026.

Faisons gagner du temps de cerveau à toutes et tous, la **CGT** ne signera pas et c'était annoncé depuis le première réunion.

A quoi sert alors de publier des NEWS RH faisant état des propositions directions suite à la R1, R2 et aujourd'hui probablement à la R3 ?

A vous faire croire que dans un contexte « contraint » nos dirigeants ont quand même tenté de dialoguer avec vos représentants. Nous tenons à votre disposition les présentations des propositions à ces 3 réunions qui n'ont pas bougé en termes de budget, de régression sociale et de bla-bla ni chiffré ni daté et n'engageant que la crédulité des potentiels signataires.

Car depuis l'ouverture de ces négociations la **CGT** n'a pas été surprise par une direction qui s'était donnée les moyens de priver ses salariés des revalorisations légales de branche.

D'ailleurs, pour info et énième rappel :

NIVEAU	Pieds de Grille Actuels Fnac/Branche	Augmentation Prévues par la Direction	Nouveaux pieds de Grille au 1er Mai	Pieds de Grille Branche au 1er Mai	FNAC PERF' "VOLÉ" pour rattraper la branche
		+0,5%		+1,4%	
II.2	1 902,09 €	9,51 €	1 911,60 €	1 928,72 €	17,12 €
II.3	1 946,81 €	9,73 €	1 956,54 €	1 974,07 €	17,53 €
III.1	1 987,84 €	9,94 €	1 997,78 €	2 015,67 €	17,89 €

Dès la R1, la **CGT** a alerté sur le principe inacceptable de la remise en question du volontariat lors des soirées adhérents. Cette dérégulation voulue de nos conditions de travail ne peut et ne doit pas trouver sa place dans les NAO.

Jamais nous n'accepterons de négocier sous la menace de la renonciation à un acquis.

Jamais le DRH n'a fait une concession dans cette voie.

Partant de ce constat, l'enveloppe immuable et toujours non négociable depuis la R1 de 810 000€ est restée anecdotique. Elle ne représentait pas plus de 9€ bruts d'augmentation en moyenne par collègue.

La **CGT**, au regard de cette farce, a proposé une mesure « innovante » pour venir au secours de la direction : diviser 810 000€ par le nombre de salariés, cadres et employés, et redistribuer cette somme en prime vacances égalitaire pour toutes et tous.

Il semblerait suite à la dernière réunion que nos dirigeants ne retiennent pas cette solution et ignorent nos revendications légitimes.

CORVÉE NAO ✓